

Nombre de membres du Bureau :

- en exercice : 22
- membres présents : 19
- suffrages exprimés : 19
- pour : 19
- contre : 0
- abstentions : 0

DÉLIBÉRATION n° B2026/125

L'an deux mille vingt-six, le 7 septembre, le Bureau de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à son siège social sous la Présidence de Monsieur Laurent LAGES. Monsieur Alain PIASER a été désigné secrétaire de séance.

Présents : Laurent LAGES, Jean-Paul LARAN, Catherine CORREGE, Philippe SOLAZ, Joelle ABADIE, Alain PIASER, Bernadette SABATHIER, Ludovic PONTICO, Régine SARRAT, Roger LACOME, Nathalie SALCUNI, Didier FAVARO, Jean-Charles LAUREYS, Chrystelle MAUPAS, André QUINON, Viviane BARBAZAN, Bruno FOURCADE, André RECURT et Francis ESCUDE.

Absents excusés : Nadia MORILHON, Denis BARRERE et Albert BEGUE

Objet : Reconduction des Rendez-vous de la Transition Alimentaire en 2026

Dans le cadre de sa politique environnementale, la Communauté de communes du Plateau de Lannemezan (CCPL) réalise depuis de nombreuses années, et en partenariat avec des associations du territoire, des actions d'éducation et de sensibilisation à l'environnement pour un développement durable en milieu scolaire et extrascolaire.

Considérant que la CCPL met en place des actions de sensibilisation, depuis 2021, autour de l'alimentation durable.

Vu la délibération n°2022-224B du Bureau communautaire en date du 13 décembre 2022 validant le programme d'actions EEDD 2023 et son renouvellement,

Vu la délibération n°2024-054B renouvelant et validant le programme de la 2^{ème} édition des Rendez-vous de la Transition Alimentaire en 2024,

Vu la délibération n°2025-111 renouvelant et validant le programme de la 3^{ème} édition des Rendez-vous de la Transition Alimentaire en 2025,

Fort du succès en 2025, il a été proposé au Bureau de poursuivre le programme interne d'alimentation durable par la CCPL (conférences, ateliers et autres événements), à travers le plan de financement suivant :

Dépenses	En €	Recettes	En %	En €
<u>Semaine du goût</u>				
Chefs et consommables	0.00			
Transports	500.00			
Dégustation à l'aveugle	150.00			

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20260907-2026-125B-DE
Date de télétransmission : 10/09/2026
Date de réception préfecture : 10/09/2026

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Festival AlimenTerre				
Location de salle	420.00	Auto-financement CCPL	100 %	2 000.00
Droits d'auteurs SACEM	50.00			
Intervenants	580.00			
Collation	300.00			
	2 000.00		100 %	2 000.00

LE BUREAU

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix exprimées (19 pour),

DECIDE

- De valider le plan de financement ci-dessus pour l'organisation de la 4^{ème} édition des Rendez-vous de la Transition Alimentaire de 2026 ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer les devis intégrés dans le plan de financement à hauteur d'un montant global de 2 000 € HT.

Le Président
Laurent LAGES



Le secrétaire de séance
Alain PIASER



Publiée le 10 SEP. 2026

Monsieur le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Accusé de réception en préfecture
065-200070787-20260907-2026-125B-DE
Date de télétransmission : 10/09/2026
Date de réception préfecture : 10/09/2026